

Les choix techniques

Design, essences, protection, production et conduite d'une parcelle agroforestière



L'objectif est de concevoir le projet en conciliant les motivations de l'agriculteur, les contraintes du parcellaire et les ressources dont dispose l'agriculteur.

Aménager les rangées d'arbres

Agencer les éléments arborés en fonction des objectifs affichés, de l'alignement d'arbres à la haie



Arbres de haut jet (uniquement)

Il est possible de les implanter en ligne avec un espacement de 8 à 10 mètres entre chaque sujet.



Alignements avec bourrage (arbres à croissance rapide ou essences arbustives)

Alterner les essences en espaçant au minimum de 8 mètres les essences principales : bonne croissance de l'arbre et accès suffisant à la lumière pour la culture intercalaire.



Haies

Préférer une plantation en 2 lignes espacées de 1 mètre avec 1 arbre tous les mètres, en quinconce par exemple.

Associer aux essences principales (conduite en bois de qualité, exploitables sur le long terme) des espaces de bourrage. Ces dernières peuvent avoir les fonctions suivantes

Fonction d'accompagnement des essences principales

Elles vont jouer un rôle d'accompagnement pour la formation de l'essence haut jet et seront coupées dès lors qu'elles font concurrence aux essences principales

Fonction de production : biomasse, bois, fruits

Elles offrent la possibilité de récolter sur le court et moyen long terme

Fonction de protection

En associant des espèces de hauteurs différentes, la rangée multistrates protégera du vent, servira d'abris pour la faune, etc.

Quelle densité de plantation ?

La densité de plantation se détermine en fonction des points suivants

Production qui a le plus de valeur : faible densité de plantation en agroforesterie, de 30 à 80 arbres/ha. L'objectif est d'avoir une bonne croissance des arbres et avoir le moins d'impact sur le rendement de la culture.

Matériel agricole : la largeur de l'espace entre les lignes se réfléchit sur la base des dimensions des outils mécaniques. De plus, la largeur interrang doit être au minimum de 2 fois la hauteur de l'arbre à l'âge adulte (environ 30 mètres).

Conditions d'éligibilité de la PAC : maximum 100 arbres par hectares pour ne pas perdre de la surface éligible aux aides PAC pour les alignements d'arbres en bordure ou en intra-parcellaire.

La haie quant à elle ne doit pas avoir une emprise de plus de 10 mètres de largeur.

Mettre en place une bande enherbée

La bande enherbée joue un rôle multifonctionnel : limiter la concurrence avec la culture intercalaire, diversifier le revenu, limiter les phénomènes d'érosion hydrique, favoriser la biodiversité, permettre l'accessibilité aux arbres, etc.

Plusieurs conduites sont possibles

Enherbement semé : en privilégiant les mélanges multi espèces

Enherbement naturel : principalement en prairie

